

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 29219 BREST CEDEX 2
TEL 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

143 AV. DE KERADENNEC
29334 QUIMPER CEDEX

V/REF :

N/REF : 94 B 411 / 2012-A-2812

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 10/07/2012,

Décision(s) de l'associé unique en date du 30/06/2011

- Démission des commissaires aux comptes.

Désignation d'un commissaire à la transformation.

Concernant la société

A 4

Société par actions simplifiée

avenue du Baron Lacrosse ZAC de Kergaradec

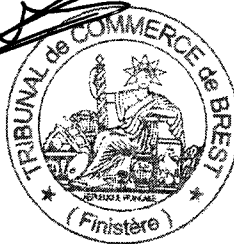
29850 Gouesnou

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2012-A-2812 le 10/07/2012

R.C.S. BREST 398 920 421 (94 B 411)

Fait à BREST le 10/07/2012,

LE GREFFIER



2012/A/1812

10 JUIL. 2012

A4

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 37 600 Euros
Siège social : 11 Avenue de Baron Lacrossse ZAC de Kergaradec
29850 Gouesnou
398 920 421 RCS BREST

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2011

...

CINQUIÈME DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de la société BLS AUDIT ET CONSEILS, Commissaire aux comptes titulaire, et de la Mme Michèle RETORNAZ, Commissaire aux comptes suppléant, de leurs mandats à compter de l'exercice social en cours.

Il ne sera pas procédé à la nomination de nouveaux Commissaires aux comptes, l'Associée unique envisageant une transformation de la société avant la date de clôture de l'exercice social en cours.

A cet effet, l'Associée unique désigne en qualité de Commissaire à la transformation de la société :

La société LGMA représentée par Monsieur Erwan LE GOFF - 143 Avenue de Kéradennec - BP 1517 - 29105 QUIMPER CEDEX

A l'effet d'établir un rapport attestant que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social, conformément à l'article L. 225-244 du Code de commerce.

SIXIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Pour la Société I.C.A

Vincent CANIEZ

